

LEXIQUE

Réseau de base

Acte : Intervention dans la réalité qu'elle soit le fruit d'une réflexion délibérée ou la conséquence d'une réaction émotive.

Agent moral : La personne ou le groupe de personne qui doit analyser et résoudre un dilemme éthique.

Compétence éthique : Capacité de réfléchir à partir d'une remise en question sur les valeurs en cause en vue d'une prise de décision éclairée. Suppose la capacité de fragiliser ses croyances par l'interaction avec l'autre.

Conséquence : Résultats d'une parole, d'une action, réelle ou possible que subira autrui. Une valeur positive ou négative est attribuée aux conséquences en fonction des résultats sur autrui.

Contexte : Désigne le lieu et les circonstances qui influencent et expliquent un fait, une situation. Élément indissociable du dilemme éthique.

Décision : Prise de position intellectuelle et émotive suite à une réflexion à partir de conflit de valeurs en cause. Suppose une application dans la réalité.

Décision éthique : Prise de position intellectuelle et émotive qui suppose une démarche de réflexion et de dialogue entre les personnes suite à un conflit de valeurs. Évaluation des prises de décisions et de l'intervention d'une personne dans un contexte précis.

Dialogue : Lien communicationnel entre soi et autrui. Modèle d'intervention en éthique appliquée qui suppose une démarche de réflexion et de co-élaboration de sens afin que les personnes impliquées dans la prise de décision éthique soient en mesure de décider et d'agir en tenant compte des conséquences sur autrui.

Éthique : Discipline de la philosophie qui s'intéresse aux pensées et aux prises de décisions responsable de l'être humain dans le contexte d'une société et de ses institutions. Étude du phénomène de la morale. Se construit à partir de valeurs partagées par les individus à une époque donnée.

Éthique appliquée : Discipline de la philosophie. L'éthique appliquée suppose une intervention dans la réalité. C'est un modèle conceptuel qui procure une structure permettant la prise de décision et l'application de l'action suite à un conflit de valeurs ou une situation inédite. L'agir est le fruit d'une démarche d'analyse des valeurs et des solutions possibles dans un contexte précis.

Ethos : Structure idéale de la vie en fonction des valeurs intégrées chez la personne. Mœurs personnelles abstraites non démontrables.

Évaluation : C'est porter des jugements de valeur à partir d'une grille théorique constituée de critères arbitraires.

Identité : Ce qui constitue l'essence même d'une personne, son caractère unique. Tributaire de la capacité de se reconnaître distinct et capable de choisir.

Intersubjectivité : La capacité entre des personnes ou des groupes de personnes de dialoguer et de construire ensemble un sens.

Intervention : Action réelle ayant pour conséquence une interférence de sens auprès d'un individu, d'une institution ou de la société.

Métaéthique : Discipline de la philosophie qui s'intéresse à la recherche de sens face aux notions de bien et de mal à partir de présupposés moraux normatifs.

Mœurs : Ensemble des décisions et des conduites habituelles et observables chez un individu, un groupe social, une société à une époque donnée. Elles sont issues de l'éducation, des institutions, de la tradition, de la culture de la société.

Morale : Conception de l'action humaine assujettie au devoir en vue de promouvoir le bien dans ses décisions et ses actions. C'est l'ensemble des valeurs considérées comme valables de façon absolue. Elle est tributaire de l'éducation et de la tradition d'une société et de ses institutions à une époque donnée. Il existe une différence socialement instituée entre la morale proposée (idéale) et la morale réellement vécue (réaliste).

Posture : Affiliation théorique et émotive influençant les pensées, les prises de décisions et les interventions.

Sujet : La personne qui sera le l'objet de la prise de décision. Celle qui devra accepter les conséquences de la décision, sans parfois participer à cette prise de décision.

Valeur : Idéal de représentations qui influencent notre conduite à partir de connaissances et d'émotions. Que les valeurs soient de nature personnelle, organisationnelle, culturelle ou sociétale les affiliations sont choisies selon des modes conscient et inconscient. L'intégration des valeurs est le résultat de l'éducation, de l'expérience de vie de la personne et de la tradition d'une société.

Sous réseau spécifique

Éthique professionnelle

Autonomie : Capacité de décider soi-même de ses pensées et de ses actes. Suppose la responsabilité d'assumer les conséquences de ses décisions.

Autonomie professionnelle : Le professionnel est libre de décider au sein de ses activités professionnelles de toutes interventions qu'il juge idoine à la situation donnée.

Clinique : Toute intervention dans un contexte thérapeutique professionnel entre une personne soignante et une personne requérant des soins physiques ou psychologiques.

Compétence : L'application réflexive des habiletés cognitives et affectives que nécessite l'intervention, suite à des apprentissages théoriques et pratiques reconnus au sein de la matrice disciplinaire.

Conflit moral : Interférence majeure entre les diverses valeurs en cause dans un contexte précis. Suppose une interaction entre des personnes ou entre des personnes et des institutions.

Décision professionnelle : Démarche de réflexion à partir de son champ de pratique face à un contexte précis. Suppose de mettre en application sa décision et d'assumer la responsabilité des conséquences de cet agir professionnel. Le professionnel qui exerce doit tenir compte des limites de sa compétence et des moyens dont il dispose lorsqu'il prend une décision.

Dilemme éthique : Ambivalence face à la prise de décision en éthique. Suppose un conflit de valeurs entre deux décisions possibles et leurs conséquences.

Ethos professionnel : L'appartenance, intégration et actualisation des valeurs et objectifs partagés par un groupe professionnel structuré.

Intégrité : Disposition personnelle et professionnelle à agir avec honnêteté dans l'exercice de sa profession.

Jugement professionnel : Capacité d'analyser adéquatement les situations et de prendre des décisions éclairées lors de toutes interventions professionnelles.

Matrice disciplinaire : Ensemble des connaissances et des modes d'apprentissage propres à une discipline. Formation d'un mode de pensée et d'agir spécifique à cette discipline.

Normativité : Ensemble de normes construites et destinées à un groupe particulier. Suppose une compréhension et une acceptation des normes.

Paradoxe professionnel : Antinomie entre les valeurs professionnelles et les normes à respecter. Existence d'un conflit de valeurs lors de la prise de décision professionnelle dans un contexte précis.

Positivisme professionnel : Chaque matrice disciplinaire semble comporter en son sein la croyance intrinsèque de la recherche du bien, du mieux, de la découverte pouvant améliorer la condition humaine.

Pratique professionnelle : L'exercice pratique de la profession. Application des connaissances et des interventions découlant de la matrice disciplinaire.

Professionalisme : Un exercice professionnel qui suppose : des interventions de qualité qui reposent sur un savoir scientifique et qui sont tributaires de l'habileté, de la responsabilité et de l'intégrité du professionnel. Conception idéale du rôle des professionnels.

Règles de l'Art : Ce qui est habituellement compris, attendu et reconnu dans l'intervention au sein d'une matrice disciplinaire. Cela suppose un consensus à l'intérieur d'une ou d'un groupe de sciences ; et est également tributaire d'un corpus de connaissances en perpétuelle évolution.

Responsabilité : Assumer les conséquences de ses décisions et de ses interventions. Les professionnels sont imputables de toutes leurs actions.